

**Procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 16 décembre 2025**

Date de convocation :

08/12/2025

Date d'affichage :

08/12/2025

Nbre de conseillers :

En exercice : 13

Présents : 08

Votants : 09

L'an deux mille **VINGT-CINQ** le **SEIZE** du mois de **DECEMBRE** à **20 heures 00**, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance ordinaire sous la présidence de M. Jean-Pierre VIEVILLE, Maire.

**Etaient présents** : Mmes et Mrs VIEVILLE Jean-Pierre, DOUBLEMARD Annie, DUBREUCQ Geneviève, COULLE BLIN Katia, PROISY Stéphanie, LEMAIRE Brigitte, MULET Xavier, CHOPIN Christophe.

**Absents excusés** : pouvoir de M. Vincent LAMOUREUX à M. Jean-Pierre VIEVILLE  
M. Jean LEFEVRE, M. Nicolas LECLERCQ

**Absents** : Mme GOULARD Ludivine, M. Constant GUILLON

Mme Brigitte LEMAIRE est élue secrétaire.

**Ordre du jour** :

**Délibérations à prendre** :

Ouverture de crédits à l'article 2031 Frais d'étude pour sécurisation  
rue du Général De Gaulle

Ouverture de crédits à l'article 6817 Dotations aux provisions  
Risques et charges (loyers non recouverts)

Pilonnage des livres de la médiathèque

- Synthèse des commissions
- Point sur la CCTC
- Infos diverses, questions diverses

---

Monsieur le Maire, Président de séance, fait l'appel des Membres du Conseil municipal,

Nbre de conseillers en exercice : 13

Présents : 08

Le Président de séance donne lecture du pouvoir de M. Vincent LAMOUREUX à M. Jean-Pierre VIEVILLE

Les Membres du Conseil municipal acceptent à l'unanimité.

Le quorum étant atteint, il ouvre la séance.

Lecture de l'ordre du jour.

En ce qui concerne l'ordre du jour, le Maire propose aux membres du Conseil Municipal présents, deux points à ajouter :

- Ouverture de crédits au BP 2025 à l'article 165 cautions rendues
- Ouvertures de crédits pour dotations aux amortissements au BP 2025

Monsieur le Président de séance demande si les Membres du Conseil municipal ont des observations à formuler concernant le procès-verbal de la séance du 27 novembre 2025 Aucune remarque n'étant émise, le procès-verbal du 27 novembre 2025 est adopté à l'unanimité.

**Objet : Ouverture de crédits à l'article 2031 Frais d'étude pour sécurisation rue du Général De Gaulle**

Le Maire indique qu'une étude pour sécurisation de la rue du Général De Gaulle a été réalisée, qu'il est nécessaire de prévoir l'ouverture des crédits à l'article 2031 « Frais d'étude » au BP 2025, de la façon suivante :

BP 2025- INVESTISSEMENTS DEPENSES	
ARTICLES	MONTANTS
2313-OPNI -Construction	-1 180.00€
2031- OPNI -Frais d'étude	1 180.00€

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité.

**Objet : Ouverture de crédits à l'article 6817 Dotations aux provisions risques et charges**

Le Maire indique que les crédits ouverts au budget primitif 2025 à l'article 6817 Dotations aux provisions risques et charges sont insuffisants, qu'il est nécessaire de prévoir l'ouverture des crédits au BP 2025, de la façon suivante :

BP 2025- FONCTIONNEMENT DEPENSES	
ARTICLES	MONTANTS
Art. 6817- Dotations aux provisions risques et charges	119.00€
Art. 615221- Entretien bâtiments publics	-119.00€

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité.

**Objet : Pilonnage des livres de la médiathèque**

Le Maire indique qu'afin de proposer des documents de qualité et adaptés aux usagers, la responsable de la médiathèque est amenée régulièrement, à effectuer un état des lieux des collections, l'objectif étant de proposer au public des collections attractives, pertinentes et actualisées.

Cette opération nommée désherbage concerne :

- Les documents en mauvais état physique, sales et crayonnés, et dont la réparation serait impossible ou très onéreuse,

- Les documents au contenu manifestement obsolète,

- Les documents ne correspondant plus à la demande des usagers de la médiathèque.

Les documents retirés des collections sont retirés du catalogue et peuvent ensuite être détruits (mise au pilon), ou donnés. (Boîte à livres, associations)

La liste des ouvrages concernés sera dressée chaque année, le Maire signera cette liste qui sera conservé par le service de la médiathèque.

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité.

Points à ajouter :

**Objet : Ouverture de crédits à l'article 165 cautions rendues**

Le Maire indique que les crédits ouverts au budget primitif 2025 à l'article 165 Cautions versées /rendues en investissements dépenses sont insuffisants, qu'il est nécessaire de prévoir l'ouverture des crédits au BP 2025, de la façon suivante :

BP 2025- INVESTISSEMENTS DEPENSES	
ARTICLES	MONTANTS
Art. 165- Cautions versées /rendues	350.00€
Art. 2313- OPNI -Construction	-350.00€

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité.

**Objet : Ouvertures de crédits pour dotations aux amortissements au BP 2025 :**

Pour faire suite à la délibération du Conseil municipal en date du 27 novembre 2025, reçue en préfecture le 02/12/2025 n°002-210206439-20251127-202501127-DE. M. le Maire indique que cette ouverture de crédits indique une augmentation au chapitre 042 art 6811 en dépenses de fonctionnement, d'un montant de 3 979.00€, mais pas de suppléments en recettes d'investissement au chapitre 040 pour équilibrer cette opération d'ordre.

Il y a lieu de prendre une ouverture de crédits pour dotations aux amortissements au BP 2025, afin d'équilibrer l'opération d'ordre en recette d'investissements :

BP 2025- INVESTISSEMENT RECETTES	
2803 /040-OPFI	320.00€
28041482/040-OPFI	385.00€
28151/040-OPFI	3 274.00€
Ligne 021-OPFI	-3 979.00€
BP 2025- FONCTIONNEMENT DEPENSES	
Ligne 023	-3 979.00€
Art. 61521-Entretien de terrain	3 979.00€

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité.

- **Synthèse des commissions**

Néant.

- **Point sur la CCTC**

M. le Maire indique que les travaux d'assainissement sont en phase de finition. Non-conformité, un point noir reste à voir route de Lemé, le talus en bordure de route s'écroule, de l'eau stagne. Problème de canalisation rue du temple.

La ruelle du jardinier a été refaite, reste une tranchée à terminer à Richaumont. Branchement envisagé courant janvier 2026.

En ce qui concerne le cabinet médical, les travaux sont en cours d'achèvement, l'objectif, avoir 2 cabinets pour fin février 2026.

- **Infos diverses, questions diverses**

Tombola de Noël : Super tirage le jeudi 18 décembre à 11 heures 30 place des Prêlets, jour du marché, un bon d'achat de 100 euros mis en jeu par la commune.

Tournée du Père Noël dans le village, prévue le 20 décembre 2025, de 10 heures à 12 heures « **PERE NOEL CHERCHE LUTINS** », Si des Membres du Conseil municipal souhaitent participer, rendez-vous place de la mairie à 9 heures 45.

Merci de tenir informer la mairie avant le 19 décembre pour une bonne organisation (éventuellement préparation du vin chaud).

Vœux à la population : réception prévue à la S@ine le Vendredi 9 janvier 2026 à 18 heures.

Concert du nouvel an le dimanche 11 janvier 2026 à 16 heures à la S@ine « Sax'aisne ».

Séance levée à 21 heures.

La Secrétaire de séance,

Le Président de séance,